

# Document d'information communal sur les risques majeurs

Édition 2019

# DICRIM



Document  
à conserver



S'informer et réagir  
face aux risques majeurs



# Les risques majeurs

On entend par risque majeur des événements potentiellement dangereux dont la survenue peut avoir d'importantes conséquences tant économiques, environnementales, qu'humaines.

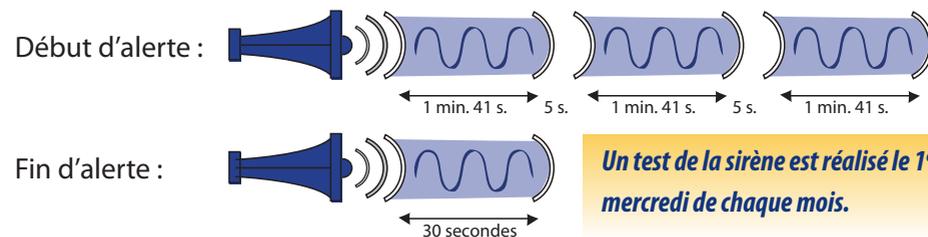
Les caractéristiques d'un risque majeur sont : sa faible fréquence et sa gravité (nombreuses victimes, dommages importants).

## Sommaire

	<i>Moyens d'alerte</i>	<i>page 3</i>
	<i>Risque industriel majeur</i>	<i>page 4</i>
	<i>Transport de matières dangereuses</i>	<i>page 5</i>
	<i>Inondations et ruissellements</i>	<i>page 6</i>
	<i>Risque sismique</i>	<i>page 7</i>
	<i>Mouvement de terrain</i>	<i>page 8</i>
	<i>Risque météorologique</i>	<i>page 9</i>
	<i>Attentat</i>	<i>page 11</i>
	<i>Numéros et sites utiles</i>	<i>page 12</i>

# Moyens d'alerte

## ● ● ● Sirène du réseau national d'alerte



## ● ● ● Véhicule de la police municipale disposant d'un haut-parleur

## ● ● ● Panneaux lumineux d'information

1 Quai Pasteur (près du rond-point du pont) et 2 Place du 8 mai 1945



## ● ● ● Site internet et réseaux sociaux de la commune

[www.mairie-neuillesursaone.fr](http://www.mairie-neuillesursaone.fr)  
Facebook « Ville de Neuville-sur-Saône »

## ● ● ● Médias locaux

Radios : France Info 105.4 / France Inter 101.1  
Chaînes de télévision : BFM Lyon / France 3 Régions



## Risque industriel majeur

La commune de Neuville-sur-Saône n'abrite pas d'établissement à risque industriel majeur sur son territoire. Elle se trouve néanmoins dans le périmètre de protection de 3 sites industriels à risque situés à Genay : COATEX, UNIVAR France et BASF.



### ●●●● COATEX

**Activité** : conception et production d'additifs pour la papeterie, les peintures, les revêtements, les céramiques, la détergence, etc.

**Risques** : nuage toxique, incendie, explosion, pollution.

### ●●●● UNIVAR France

**Activité** : stockage avant distribution de produits chimiques à des industriels (secteurs pharmacie, cosmétique, chimie, alimentation, traitement des eaux, etc.).

**Risques** : incendie, pollution.

### ●●●● BASF

**Activité** : formulation, conditionnement, stockage et distribution de produits de protection des plantes (insecticides, fongicides et traitement de semences).

**Risques** : incendie des dépôts.

	ENTREPRISE	PÉRIMÈTRE D'INFORMATION
1	BASF	300 m
4	COATEX	2250 m
8	UNIVAR FRANCE	4550 m

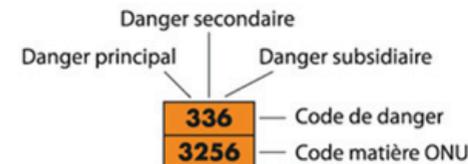


## Transport de matières dangereuses

Sur la commune de Neuville-sur-Saône, ce risque correspond à un accident pouvant se produire par voie routière, fluviale (Saône) ou ferroviaire (Albigny).

Les risques, à l'issue de l'accident, peuvent être un incendie, une explosion et/ou le dégagement d'un nuage toxique.

*Une signalétique sur le véhicule informe sur la dangerosité des matières transportées*



Liquides inflammables



Matières et objets explosifs



Gaz inflammables non-toxiques



Gaz toxiques

## Les bons réflexes

- **Appelez les pompiers (18) en indiquant les codes visibles sur le véhicule**
- **Éloignez-vous du lieu de l'accident en évitant les fumées et les émanations toxiques**
- **Réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche**
- **Fermez portes, volets et fenêtres, obstruez toutes les entrées d'air. Si possible, réfugiez-vous dans une pièce sans fenêtre**
- Écoutez la radio
- Ne téléphonez pas afin de ne pas surcharger les lignes
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- N'allumez pas de cigarette et n'utilisez rien qui puisse créer une flamme
- **Attendez la fin de l'alerte pour sortir**

## Les bons réflexes

- **Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche**
- **Fermez et obstruez fenêtres, portes, ventilations, etc...**
- **Écoutez la radio**
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas afin de ne pas surcharger les lignes
- Limitez vos déplacements



## Inondations et ruissellements

Une inondation est caractérisée par une submersion, rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. Sur le territoire neuvillois, on observe deux types de phénomènes :

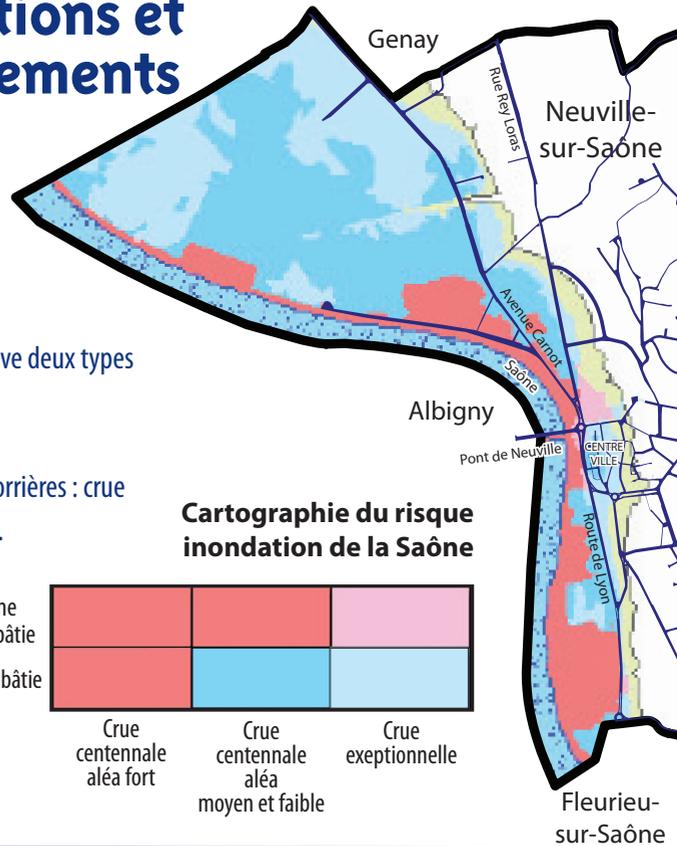
- Crue de la Saône : crue lente.
- Débordement du ruisseau des Torrières : crue très rapide, courants dangereux.

### Légende

Remontée potentielle de nappe et réseau (hors zone inondée)

Zone non bâtie  
Zone bâtie

Crue centennale aléa fort	Crue centennale aléa moyen et faible	Crue exceptionnelle



Cartographie du risque inondation de la Saône

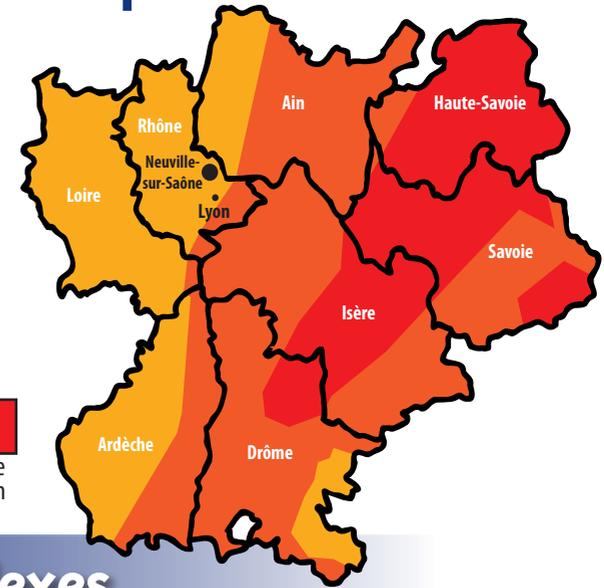


## Risque sismique

Les séismes (plus couramment appelés « tremblements de terre ») correspondent à une rupture brutale des roches profondes qui se traduit par d'importantes vibrations du sol. Neuville-sur-Saône se trouve dans une zone de risque dite « faible ».

### Légende

Risque faible	Risque modéré	Risque moyen
---------------	---------------	--------------



## Les bons réflexes

- Écoutez la radio
- Ne téléphonez pas afin de ne pas surcharger les lignes
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école

### À l'intérieur d'un bâtiment :

- Éloignez-vous des fenêtres
- Abritez-vous près d'un mur, sous un meuble solide
- Fermez le gaz et coupez l'électricité

### À l'extérieur :

- Éloignez-vous des bâtiments et de ce qui peut s'effondrer
- Éloignez-vous des fils électriques

**En voiture :** arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

### Après le séisme :

- Évacuez le bâtiment
- Ne prenez pas les ascenseurs
- Ne pénétrez pas dans les bâtiments endommagés

## Les bons réflexes

- **Éloignez-vous des lieux présentant un danger**
- **Écoutez la radio afin de vous tenir informé de l'évolution de la crue**
- Ne téléphonez pas afin de ne pas surcharger les lignes
- Limitez vos déplacements
- Ne vous engagez pas sur une route inondée

A l'intérieur :

- **Limitez l'entrée de l'eau en fermant les ouvertures**
- Dans la mesure du possible, montez dans les étages
- **Fermez le gaz et coupez l'électricité**
- Surélevez les meubles/affaires susceptibles d'être inondés

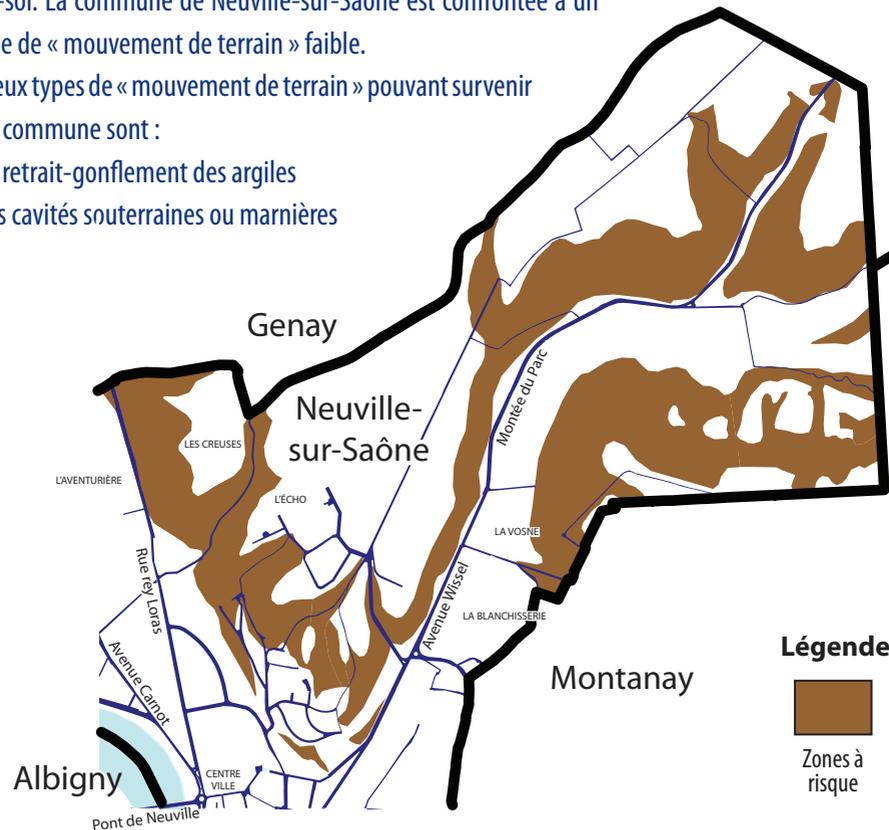


## Mouvements de terrain

On entend par « mouvement de terrain » tout déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. La commune de Neuville-sur-Saône est confrontée à un risque de « mouvement de terrain » faible.

Les deux types de « mouvement de terrain » pouvant survenir sur la commune sont :

- Le retrait-gonflement des argiles
- Les cavités souterraines ou marnières



## Les bons réflexes

- **Éloignez-vous de la zone de danger**
- **Évacuez les bâtiments et avertissez les autorités**
- Ne pénétrez pas dans un bâtiment endommagé

**Prévenir le risque :** vérifiez et signalez tout signe précurseur (fissures dans les murs, poteaux et barrières penchés sans cause apparente, terrains ondulés, fissurés, etc.)



## Risque météorologique

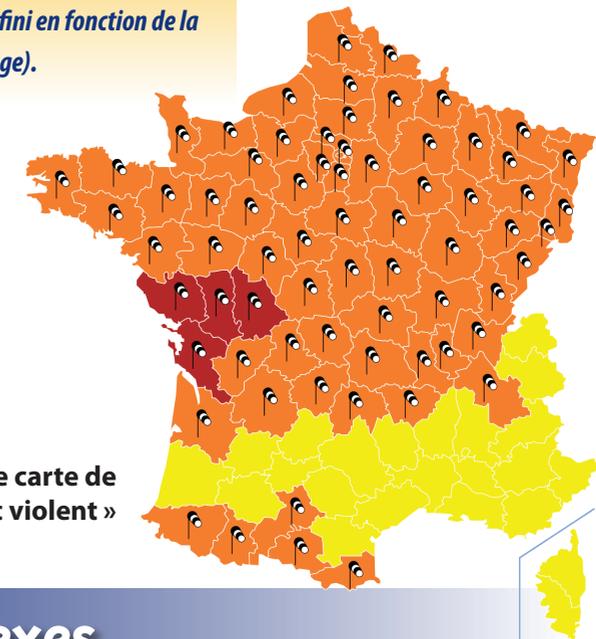
Le risque météorologique comprend l'ensemble des phénomènes potentiellement dangereux, classifiés par Météo France (orages, fortes précipitations, vents violents, neige ou verglas, canicule ou grand froid).

*Météo France informe, à travers la publication des bulletins météo et des cartes de vigilance, sur la survenue d'un risque et analyse ce dernier (code couleur défini en fonction de la dangerosité : vert, jaune, orange, rouge).*

<http://vigilance.meteofrance.com/>



Exemple de carte de vigilance « vent violent »



## Les bons réflexes

- **Mettez-vous à l'abri à l'intérieur d'un bâtiment**
- **Fermez toutes les ouvertures et volets**
- **Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent**
- **Débranchez vos appareils électriques**
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours afin d'anticiper toute coupure de courant
- Évitez les espaces boisés (chutes de branches, etc)
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol



### ●●● Plan canicule

Depuis la canicule de l'été 2003, la loi confie aux maires la charge de recenser les personnes isolées à leur domicile.

Ce dispositif dit « Plan canicule » concerne les :

- personnes âgées de 65 ans et plus
- personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- adultes en situation de handicap

## Les bons réflexes

Mesures à destination des personnes âgées, nouveaux nés, personnes isolées, personnes en situation de handicap, à **appliquer dès 3 jours consécutifs de chaleur le jour (34° minimum) et la nuit (22° minimum).**

- **Buvez régulièrement, mangez normalement et rafraîchissez-vous**
- **Fermez les volets de votre logement en journée pour garder de la fraîcheur**
- **Ne sortez pas à l'extérieur aux heures les plus chaudes. Si possible, restez dans des endroits frais ou climatisés**
- Évitez les efforts physiques
- Assurez une veille auprès de votre entourage (enfants, personnes âgées, voisins, etc)

## S'inscrire sur le registre communal du Plan canicule

Si vous faites partie des publics concernés, vous pouvez demander votre inscription à tout moment.

Ainsi, si vous rencontrez des difficultés en période de canicule, la commune disposera des informations nécessaires pour prévenir vos proches, votre entourage, le service à domicile qui vous suit, etc.

**Inscription à réaliser en Mairie (CCAS) ou sur le site internet de la commune.**

Contacts :

CCAS 0 8000 69250 (n° vert gratuit)

<https://www.mairie.neuvellesursaone.fr>



## Attentat

Le risque attentat peut prendre différentes formes : fusillade, prise d'otage(s), utilisation d'armes à feu, arme blanche, explosifs, véhicule bélier.

L'État a défini différents niveaux d'alerte et de vigilance qui sont compilés dans le Plan Vigipirate.



À chaque niveau d'alerte correspondent des mesures qui sont prises pour assurer la sécurité de la population. Voici quelques exemples :

- Restriction de circulation et de stationnement des véhicules
- Filtrage des personnes et véhicules
- Inspection visuelle et/ou fouille des sacs et bagages

## Les bons réflexes

- **Tenez-vous informé en écoutant la radio**
- **Évitez de téléphoner afin de ne pas surcharger les lignes**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

Selon la situation...

- Restez confiné jusqu'à la fin de l'alerte
- Verrouillez et fermez les portes, volets donnant sur l'extérieur
- En cas d'évacuation donnée par les autorités, suivez les itinéraires indiqués

# Numéros et sites utiles

## ●●● Numéros d'urgence

Numéro d'appel d'urgence européen : **112**

Numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Gendarmerie/Police : **17 ou 112** (depuis un portable)

Sapeurs-Pompiers : **18 ou 112** (depuis un portable)

Samu : **15**

## ●●● Mairie de Neuville-sur-Saône

Accueil : **04 72 08 70 00**

CCAS : **0 8000 69250** (n° vert gratuit)

Site internet : **[www.mairie-neuillesursaone.fr](http://www.mairie-neuillesursaone.fr)**

Facebook : **Ville de Neuville-sur-Saône**

## ●●● Pour aller plus loin...

Préfecture du Rhône : **04 72 61 60 60 / [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)**

Météo France : **0 899 71 02 38** (payant) / **[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)**

Suivi de l'évolution des crues de la Saône : **[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)**

Cartographie des risques connus sur la commune : **[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)**

Informations sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes :  
**[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)**

